



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Déclaration de franchissement
de seuils de participation
FS/EM/05/2017**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Monsieur Mohamed Karim Berrada, a déclaré le 24 avril 2017, avoir reçu un don de 60 500 actions Sothema, le 21 avril 2017, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à ce don d'actions, Monsieur Mohamed Karim Berrada détient 136 134 actions Sothema, soit 7,56% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, Monsieur Mohamed Karim Berrada envisage de poursuivre les achats sur la valeur Sothema.

Contact AMMC :

Tel : 05 37 27 68 63

E-mail: information_financiere@ammc.ma